

Licence & Ingénieur

Informatique

Alternance



<CODE
Your Skills

PROGRAM
Your mind

HACK
Your future... />

À l'Ipst-Cnam, nous vous offrons bien plus qu'un diplôme : une expérience qui vous prépare concrètement au monde du travail.

80 % de nos étudiants nous recommandent !

Notre pédagogie allie théorie et pratique, avec des enseignants chercheurs et des professionnels passionnés, qui vous transmettent les vraies compétences du terrain.



RYTHME

3 semaines en entreprise
1 semaine en formation

POUR QUI ?

Ce cursus est accessible aux candidats :

- **Titulaire du Bac+2 ou Bac+3** (DUT informatique, réseaux, télécoms, GEII, BTS SIO, BTS SN, Développeur)
- Justifiant d'un **niveau bac+2** par la VES ou d'une expérience professionnelle ou personnelle via la VAE ou la VAPP.

CARRIÈRES

<Architectes et Ingénieurs informatique />
<Ingénieurs de conception d'applications Java avancées /> <Développeur Big Data />
<Data scientist /> <Data analyst /> <Ingénieur en sécurité opérationnelle /> <Architecte cloud /> <Ingénieur en développement d'applications cybersécurité /> Etc...

LICENCE STS (L3) MENTION INFORMATIQUE

- Outils mathématiques pour Informatique
- Paradigmes de programmation
- Introduction à la cybersécurité de l'internet
- Principes fondamentaux des systèmes d'exploitation
- Systèmes d'information et bases de données
- Management de projet
- Technologies pour les applications en réseau
- Programmation avancée
- Menaces informatiques et codes malveillants : analyse et lutte
- Systèmes de gestion de bases de données
- Recherche opérationnelle et programmation linéaire avancée
- Anglais professionnel et test TEOIC
- Projet pédagogique
- Information et communication scientifique
- Expérience professionnelle
- **Examen d'admission à l'école d'Ingénieur**

INGÉNIEUR INFORMATIQUE CONCEPTEUR ARCHITECTE INFORMATIQUE (I2)

- Intergiciels à objets répartis : conception et implantation
- Apprentissage statistique : modélisation descriptive et introduction aux réseaux de neurones
- Évaluation de performance et sûreté de fonctionnement
- Linux : principes et programmation
- Conception d'architecture de sécurité à partir d'un audit de sécurité
- Architectures et bonnes pratiques de la sécurité des réseaux, des systèmes, des données et des applications
- Principes généraux et outils du management d'entreprise
- Systèmes et applications répartis pour le cloud
- Information et communication scientifique
- Expérience professionnelle
- Projet pédagogique

INGÉNIEUR INFORMATIQUE EN 3 ÈME ANNÉE CHOISIS TA SPÉCIALITÉ ! (I3)

Matières en commun aux 3 spécialités:

- Ingénieur de demain
- Activités liées à l'international
- Expérience professionnelle
- Information et communication pour l'ingénieur - Oral probatoire
- Mémoire d'ingénieur, rapport d'expérience professionnelle

< Spécialisation /> ARCHITECTURE ET INTÉGRATION DES SYSTÈMES ET DES LOGICIELS (AISL)

- Architectures et technologies pour l'intégration des systèmes
- Méthodologie d'ingénierie et d'intégration des systèmes
- Apprentissage statistique (Atelier 1)

< Spécialisation /> INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET OPTIMISATION (IAO)

- Apprentissage statistique : modélisation décisionnelle et apprentissage profond
- Intégration et systèmes (Atelier 2)
- Apprentissage statistique en production

< Spécialisation /> CYBERSÉCURITÉ

- Apprentissage statistique : modélisation décisionnelle et apprentissage profond
- IAML : IA et du ML pour la cybersécurité
- Intégration et systèmes (Atelier 2)

**Grâce à l'alternance,
vous suivez votre formation
tout en étant rémunéré et les
frais de formation sont pris en
charge par votre employeur.**

INSCRIPTION

Etape 1 : Être admissible

- Le futur alternant doit avoir les prérequis nécessaires pour pouvoir postuler à la formation (voir «pour qui ?»).

Etape 2 : Candidater à la formation

- Dépôt du dossier de candidature
- Après l'étude de votre dossier vous recevrez un courrier d'admissibilité.

Etape 3 : Trouver un employeur

- Vous avez jusqu'à 3 mois après la date de la rentrée scolaire pour trouver un employeur.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- > Un contrat de 1 à 2 ans
De 16 à 29 ans révolus

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- > Un contrat de 1 à 2 ans
À partir de 16 ans et sans
condition d'âge limite pour les
jeunes souhaitant compléter
leur formation initiale, les
demandeurs d'emploi, les
bénéficiaires du RSA, de l'ASS,
de l'AAH et pour les personnes
sortant d'un contrat unique
d'insertion (CUI).

CONTACT

Lotfi CHAARI

Responsable de Filière

lotfi.chaari@ipst-cnam.fr

Alexandra GAUTIE

Gestionnaire en scolarité

05.62.25.52.08

alexandra.gautie@ipst-cnam.fr

Pôle Handicap

Yolaine Denier

handicap@ipst-cnam.fr



Maison de la Recherche et de la Valorisation

75, cours des sciences - 118, route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9

 contact@ipst-cnam.fr

 ipst.cnam.fr

 05.62.25.52.00



[ipst_cnam_officiel](https://www.instagram.com/ipst_cnam_officiel)

